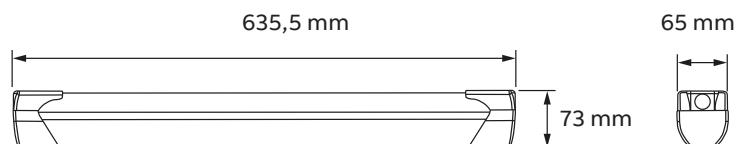
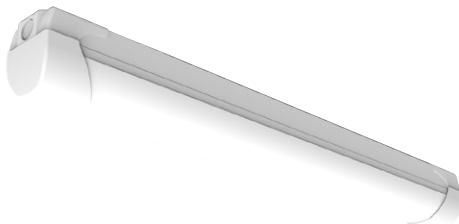


NOTICE D'UTILISATION 141NTC252-IND02

# KAUFEL®

## REG 230/1200L

### Luminaire source centrale d'ambiance à LEDs



#### 1. Présentation

Luminaire source centrale d'ambiance (anti-panique) à LEDs. Cette appareil est certifié NF-AEAS et conforme aux normes :

- NF EN 60598-2-22
- UTE C 71802



Les certificats d'homologation sont disponibles sur notre site internet [www.kaufel.fr](http://www.kaufel.fr) ou sur demande auprès du service commercial.

#### 3. Environnement

##### ROHS :

Produits répondant aux exigences du décret n° 2013-988 du 6 novembre 2013 (limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques).

##### REACH :

KAUFEL® s'assure auprès de ses fournisseurs et sous-traitants que les matières et composants fournis ne contiennent pas de substances soumises à autorisation. Les produits équipés d'au moins une batterie Ni-Mh, contiennent du Nickel (pouvant être dangereux en cas de contact prolongé avec la peau).

#### 2. Caractéristiques techniques

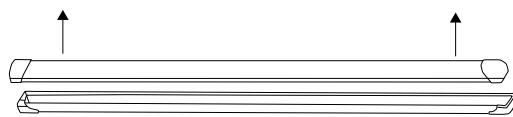
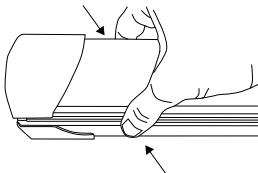
Désignation	REG 230/1200L
Référence produit	481 119
Réf. internationale	7TCA091030R1664
Technologie	Conventionnelle
Licence	18004
Tension nominale d'alimentation	230 V - 50Hz
Température de fonctionnement	0°C à +40°C
Flux assigné	1200 lm
Consommation à 230 Vca	14W (18VA)
Indice de protection	IP42 / IK04
Classe d'isolation	I
Poids	0,9kg

##### DEEE :

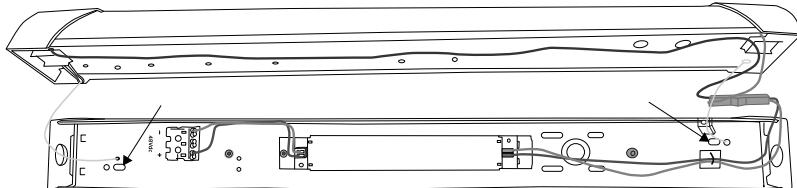
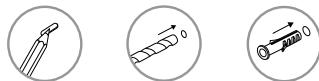
Le recyclage des équipements électriques permet de préserver les ressources naturelles et d'éviter tout risque de pollution. A cette fin, ABB par sa marque KAUFEL® remplit ses obligations légales DECRET n°2014-928 du 19 août 2014) relatives à la fin de vie des systèmes de sécurité (alarmes incendie et éclairage de sécurité) qu'il met sur le marché en finançant la filière de recyclage dédiée aux DEEE Pro qui les reprend gratuitement (plus d'informations sur [www.ecosystem.eco](http://www.ecosystem.eco)).

#### 4. Installation

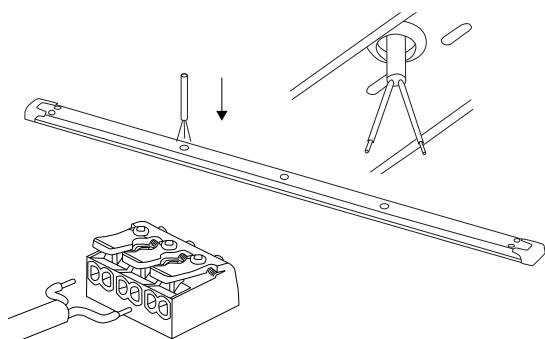
A. Ôter le diffuseur lumineux en pinçant ses flancs latéraux blanc, de manière à déclipser du corps « patère » la partie diffuseur lumineux



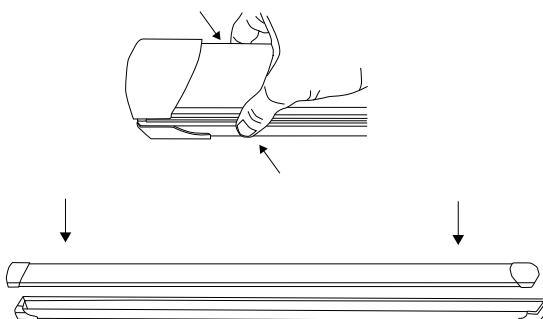
B. Fixer le corps de la réglette au plafond ou au mur. Diamètre maximum des vis de fixation : 4mm



C. Effectuer les raccordements électriques nécessaire : tension d'alimentation



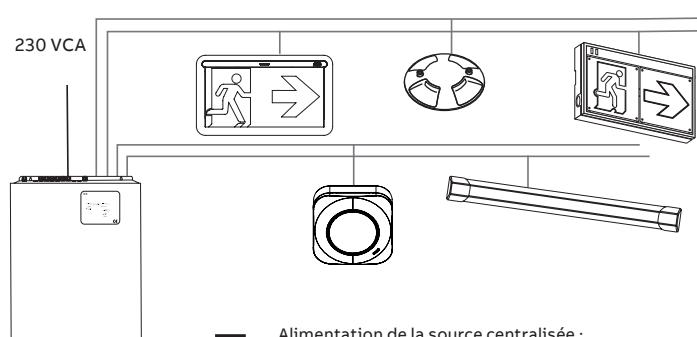
D. Remboîtrer le diffuseur lumineux en piquant de nouveau ses flancs blancs.



#### 5. Mise en service de l'installation

- Mettre sous tension l'installation.
- Vérifier que le (ou les) led(s) s'allume(nt).

Alimentation des luminaires en 3x1,5 mm<sup>2</sup> CR1 même pour les LSC de classe II. Dans ce cas, le conducteur de terre n'est pas raccordé (Art. 414.2 de la NFC 15-100).



#### 6. Maintenance

L'article EC 14 du règlement de sécurité impose une vérification périodique des installations d'éclairage de sécurité par l'exploitant. Une maintenance annuelle doit être réalisée par une personne qualifiée et toutes anomalies doivent être corrigées rapidement. De plus, elles doivent être consignées dans un registre de sécurité.

#### 7. Sources lumineuses

La source lumineuse de ce luminaire n'est pas remplaçable. Lorsque la source lumineuse atteint sa fin de vie, le luminaire doit être remplacé.

#### 8. Le risque rétinien lié à la lumière bleue

Il convient que le luminaire soit positionné de telle manière que le regard prolongé du luminaire à une distance inférieure à 0,39m ne soit pas attendu.

#### 9. Garantie

Cet appareil est garanti 3 ans contre tout vice de fabrication, lorsqu'il est utilisé dans des conditions normales d'installation et d'utilisation.